



université PARIS-SACLAY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L' UVSQ VOTE EN FAVEUR DE LA CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITÉ PARIS- SACLAY

Le conseil d'administration (CA) de l'université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), réuni ce matin en session extraordinaire, a adopté une délibération en faveur de la participation de l'établissement à la construction de l'Université Paris-Saclay.

Les membres du CA se sont prononcés à la majorité, avec 22 votes pour et 14 votes contre.

Une motion a également été votée par le CA (21 pour, 1 abstention et 14 administrateurs qui n'ont pas pris part au vote) au sujet de l'école universitaire de 1er cycle réaffirmant "son attachement à une diplomation unique en licence, que les formations soient sélectives ou non ; au respect du continuum LMD ; et à l'articulation entre enseignement et recherche. Autant de conditions sine qua non pour que le projet Paris-Saclay bénéficie d'une réelle adhésion de l'ensemble de sa communauté universitaire."

Le vote du CA faisait suite à la consultation, le 28 novembre dernier, du Conseil académique de l'UVSQ qui avait rendu un avis favorable au projet (35 pour, 5 contre, 3 abstentions).

Le CA de l'UVSQ confirme ainsi la vocation de l'UVSQ à participer à la construction de l'Université Paris-Saclay, à laquelle elle prendra part dès 2020 en qualité d'université membre. Ce projet aboutira à l'horizon 2025, période qui verra l'UVSQ intégrer définitivement la nouvelle université.

Pour Alain Bui, président de l'université « *ce vote traduit la volonté de la majorité de notre communauté d'être acteur de la construction d'un nouveau modèle d'université, qui oeuvrera au bénéfice de la recherche et de la formation de tous les publics et dans le souci du bien-être de ses personnels* ».